MIGRATION – CHEF DE PROJET – GUINEE

CONTEXTE DE LA MISSION

LIMITE DE CANDIDATURE

30 Mai 2024

DURÉE DE LA MISSION

Long Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

Depuis 2015, de façon croissante et continue, la Guinée est devenue un pays source de la migration irrégulière vers l'Europe. De 2017 à 2022, la Guinée a été le premier pays ouest-africain d'émigration irrégulière vers l'Europe et le troisième en ce qui concerne le nombre de retours volontaires assistés. Au cours de ces six années, plus de 40.000 guinéens en situation administrative irrégulière ont été recensés aux frontières de l'UE, alors que 24.000 ont bénéficié d'une assistance au retour volontaire de la part de l'OIM depuis la Libye ou le Niger. Si le nombre d'arrivées depuis la Guinée en Europe a baissé en 2019 et 2020, les chiffres sont repartis à la hausse en 2021 (+2.000). Le nombre de guinéens bloqués sur les routes migratoires est inconnu, mais le nombre de retours volontaires vers la Guinée reste élevé. Ce phénomène migratoire s'explique notamment en raison du contexte économique. Si la Guinée est un pays riche, forte de ses ressources naturelles, le chômage des jeunes reste un défi majeur pour le pays, en particulier dans les zones rurales. Avec 64% de la population guinéenne âgée de moins de 25 ans (RGPH III, 2014), l'afflux de jeunes en recherche d'emploi vers le marché du travail est constant. Selon la Banque Mondiale, environ 8,2% des jeunes inscrits à l'agence guinéenne pour la promotion de l'emploi (AGUIPE) (âgés de 15 à 24 ans) sont au chômage. Outre ces jeunes enregistrés au niveau de l'AGUIPE, on estime en réalité, que les jeunes âgés de 15 à 24 ans, sont à 60% économiquement inactifs. Ces conditions socio-économiques difficiles, combinées à l'instabilité politique, impactent les multiples dynamiques de mobilité humaine. Considérant le contexte sociopolitique fragile, les Guinéens se déplacent vers les pays voisins (74% d'entre eux), ainsi que vers l'Europe (16%). Nombreux sont les Guinéens qui migrent par voie terrestre en traversant des frontières régionales extrêmement poreuses. Les principales routes migratoires terrestres passent par les frontières du Mali, du Sénégal et de la Guinée Bissau pour se rapprocher de l'Afrique du Nord et emprunter ainsi la « route méditerranéenne centrale » mais également pour emprunter la « route atlantique » depuis le Sénégal, la Mauritanie ou le Maroc. Ce phénomène de la migration met en lumière diverses problématiques, et notamment que la perfectibilité de l'action de l'Etat dans le domaine du contrôle aux frontières terrestres mais également aériennes et maritimes facilite l'essor des phénomènes de criminalité organisée dont la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants. Les effectifs et les moyens déployés en zone frontalière pour contraindre les réseaux criminels et les empêcher de prospérer demeurent insuffisants. La faiblesse des capacités d'investigation et l'animation insuffisante du renseignement territorial ne permettent pas à ce jour d'obtenir des résultats probants dans la lutte contre les réseaux criminels. De ce fait, la surveillance et le contrôle des frontières constituent une préoccupation centrale des autorités

guinéennes, tant pour des questions migratoires, que pour des questions de criminalité organisée, voire de terrorisme. En l'état, la surveillance et le contrôle des frontières sont fragilisés par un manque d'organisation, de moyens et de coordination. Il est prépondérant que la Direction Centrale de la Police aux frontières (DCPAF) puisse jouer son rôle central de coordination et d'animation de la lutte contre l'immigration irrégulière incluant les différents acteurs de la police et de la gendarmerie nationales.

Pour répondre au phénomène multi-dimensionnel du trafic illicite de migrants et de la traite des êtres humains, le projet prévoit d'appuyer DCPAF dans sa fonction régalienne de contrôle des frontières tout en renforçant l'effort de coordination inter services en la matière et lui permettre de détenir une compétence opérationnelle dans le domaine judiciaire. Il s'agira également de renforcer la Gendarmerie nationale dans ses missions de surveillance des frontières terrestres et maritimes et de poursuivre l'appui aux services d'enquête spécialisés en matière de traite des êtres humains tels que le SCPPV. Le projet devra également prendre en compte la problématique de la sécurisation des titres de voyages en apportant un appui à l'office national d'identification (ONI) en matière de fraude documentaire. Une attention particulière sera également apportée au renforcement de la chaîne pénale, via la mise en place de formations spécialisées permettant aux magistrats un meilleur traitement des dossiers d'enquête.

Description du poste

Le chef de projet est responsable de la bonne exécution du programme et de la supervision et coordination de son équipe.

Il/Elle aura à remplir les tâches suivantes :

- Assurer la liaison avec les autorités guinéennes
- Superviser les membres de l'équipe projet
- Coordonner la préparation, le développement et la mise en œuvre du plan de travail et de l'agenda stratégique et opérationnel du projet
- Assurer la qualité et le respect des échéances ainsi que de la qualité de la mise en œuvre
- Assurer le suivi du budget en coordination avec le Responsable de projet CIVIPOL à Paris
- Assurer la transmission des rapports mensuels et bimensuels au siège de CIVIPOL à Paris
- Assurer la cohérence des actions menées par les différents partenaires dans toutes les composantes du programme
- Assurer la liaison régulière et la transmission d'informations avec le siège de CIVIPOL
- Assurer la liaison avec la Délégation de l'Union Européenne à Conakry et avec tout autre partenaire pertinent
- Organiser des réunions régulières avec le(s) bénéficiaire(s) du projet et les parties prenantes
- Veiller au respect du contrat et des procédures relatives à sa mise en œuvre avec l'appui de l'administrateur
- Participer aux activités du projet particulièrement en direction du ministère de la justice guinéen par la mise en œuvre de formations techniques lorsque nécessaire et pertinent
- Déplacements dans la région selon les besoins

profil requis

Expérience professionnelle :

- Diplôme de l'enseignement supérieur, (BAC +5 minimum), dans le domaine de l'administration publique, du droit ou des sciences politiques ou toute autre discipline pertinente – ou au moins 5 ans d'expérience dans un poste à responsabilité et/ou de coordination d'équipe
- Expérience(s) dans le domaine de la coopération technique internationale
- Expérience significative dans la coordination de projets internationaux, idéalement en matière de sécurité
- Excellentes compétences organisationnelles démontrables avec une expérience pertinente

Atouts :

- Une expérience professionnelle dans la mise en œuvre de projet de sécurité, plus précisément en matière de TEH et/ou TIM
- Une expérience dans le domaine de la formation technique en Police Judiciaire
- Une expérience professionnelle en Guinée
- Une expérience de travail dans des projets/programmes de l'UE ou dans des projets d'autres partenaires internationaux du développement

Compétences professionnelles:

- Parfaite maîtrise du français, tant écrit que parlé
- Capacité à gérer une équipe internationale constituée de différents partenaires
- Capacité à identifier et à analyser les besoins et les difficultés, et à proposer des solutions
- Capacité à établir des relations professionnelles dans un cadre bilatéral et/ou multilatéral
- Capacité de négociation avec des interlocuteurs politiques divers
- Excellentes compétences rédactionnelles
- Compétences informatiques (maîtrise du Pack Office)

Soft skills:

- Sens de l'organisation, rigueur, flexibilité et autonomie
- Disponibilité
- Capacité à travailler en équipe
- Polyvalence
- Capacités rédactionnelles
- Excellent relationnel
- Gestion du stress et capacité à travailler dans des zones difficiles

LIEU ET DURÉE

- Lieu : projet basé à Conakry

- Langue de travail : Français
- Durée de la mission : 36 mois

Veuillez-nous envoyez vos candidatures (CV et lettre de motivation) par voie électronique aux adresses mail suivantes : Raffy.l@civipol.fr ; bergeret.p@civipol.fr

Merci de mentionner dans l'objet « candidature Chef de Projet -POC Guinée».

Les candidatures incomplètes ne seront pas étudiées.

